



FINALITÉ DU MÉTIER

La principale mission d'un / d'une directeur.rice de projet est de diriger des projets d'aménagement ou de construction.

Il / elle intervient dans toutes les phases des projets et est chargé de :

- Coordonner et animer une ou des équipes de chef.fe.s de projet et d'assistant.e.s de projet
- Superviser la conception, les études du projet, la configuration de l'ouvrage ou l'espace à aménager, les choix techniques appropriés
- Négocier les conditions de réalisation techniques et financières avec les clients et les entreprises du bâtiment
- Suivre les phases de réalisation de travaux et de réception

CONTENU DE L'ACTIVITÉ

- Concevoir le projet et en assurer la maîtrise d'œuvre
- Accompagner les chef.fe.s de projet et piloter l'équipe projet
- Conseiller et accompagner les maîtres d'ouvrage
- Participer au développement commercial et à la gestion du contrat

COMPÉTENCES ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS

• Concevoir le projet et en assurer la maîtrise d'œuvre

- Concevoir le projet en évaluant sa faisabilité technique (surface, volume, aspect environnement...) et financière selon un budget et un calendrier défini
- Coordonner les études (terrains, structures, environnementales) et conduire les démarches administratives en amont du lancement du projet (permis de construire, autorisations d'urbanisme)
- Préparer les phases de consultation (AVP, DCE) en réalisant les dossiers techniques et sélectionner les entreprises prestataires en participant à la production des documents des appels d'offres et en suivant les consultations
- Planifier la programmation générale des travaux en s'appuyant sur la réalisation de dossiers techniques et de phasages et conduire les travaux en assurant la transmission d'informations auprès de la maîtrise d'ouvrage et des équipes dédiées à l'exécution
- Garantir la qualité, la sécurité, les délais et le budget initial en respectant les conditions du plan d'exécution
- Superviser la réception des travaux par le maître d'ouvrage en vérifiant la conformité des travaux (défauts, vices), en formulant les réserves et en assurant le suivi du parfait achèvement

• Accompagner les chef.fe.s de projet et piloter l'équipe projet

- Conseiller les chef.fe.s de projet dans la constitution des équipes projet en planifiant les ressources internes et externes
- Coordonner et animer l'équipe projet
- Superviser les étapes de conception et de réalisation des ouvrages

INTITULÉS PROCHES

- Directeur.rice de projet en MOE
- Directeur.rice de projet d'urbanisme
- Directeur.rice de projet paysager
- Chef.fe d'entreprise d'architecture
- Directeur.rice d'entreprise d'architecture

CORRESPONDANCES ROME

- F1101 – Architecture du BTP et du paysage
- F1102 – Conception – Aménagement d'espaces intérieurs

TYPOLOGIE DE MÉTIER

Métier impacté par les transitions numériques (dont IA), environnementale et les évolutions réglementaires

DOMAINES DE COMPÉTENCES

Savoirs / connaissances

- Esquisse d'un projet d'édifice ou d'espace
- Mesure / topographie
- Techniques et normes de construction
- Efficacité énergétique
- Conception et dessin assistés par ordinateur (CAO/DAO), SIG, BIM
- Droit de l'urbanisme et de la construction, normes environnementales, code des marchés publics, code du travail
- Chiffrage et outils de gestion
- Connaissance des matériaux

Savoir-faire / compétences opérationnelles

- Détecter des opportunités
- Identifier, qualifier, traiter une demande client
- Piloter, coordonner et animer une équipe
- Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité technique et économique
- Diagnostiquer les existants



DOMAINES DE COMPÉTENCES

Savoir-faire / compétences opérationnelles (suite)

- Concevoir un projet architectural ou d'aménagement
- Décliner la conception générale d'un projet en plans et maquettes
- Réaliser des projets de construction et de rénovation
- Identifier et sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires
- Organiser, conduire et réceptionner des travaux, un chantier, un ouvrage
- Contrôler la qualité et la conformité d'un ouvrage
- Coordonner et animer une équipe
- Gérer les plannings

Savoir-être / compétences comportementales

- Être curieux
- Être créatif
- Être autonome
- Être à l'écoute
- Être capable d'établir un dialogue et une médiation de qualité / assertivité

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

- Associé
- Gérant
- Directeur général

FORMATION

- **Architecture** (Diplôme d'état d'architecte (DEA) ou de paysagiste (DEP) – (niveau 7) ; Architecte DPLG ; Diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) en design, scénographie, architecture navale... (équivalent niveau 7) ; Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) en maîtrise d'ouvrage, patrimoine, projet urbain...(niveau 7)...))
- **Ingénieur** (Diplôme d'ingénieur généraliste (niveau 7)...))

COMPÉTENCES ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS (SUITE)

• Conseiller et accompagner les maîtres d'ouvrage

- Assurer le suivi des indicateurs de déroulement des projets et la communication des états d'avancement des projets, des dépenses et du planning auprès des clients en effectuant des points réguliers
- Accompagner les clients dans les choix techniques, d'usages et réglementaires en s'appuyant sur les documents produits et sur son expérience et son expertise

• Participer au développement commercial et à la gestion du contrat

- Prospecter de nouveaux clients, de nouveaux marchés et détecter des opportunités en développant son réseau professionnel (partenaires, apporteurs d'affaire) et élaborant des propositions commerciales adaptées
- Garantir la gestion du contrat, coordonner et mobiliser l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Positionner l'entreprise sur des appels d'offres et des concours (en tant que chef de file ou en intégrant une équipe projet pluridisciplinaire) en maintenant une veille commerciale sur les principaux supports de diffusion

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET INTERLOCUTEURS

Interactions avec des acteurs internes à l'entreprise (dirigeant.e et associé.e d'une entreprise d'architecture, chef.fe de projet, assistant.e de projet, expert, personnel administratif, services supports...) et externes (cotraitants, entreprises spécialisées externes, collectivités publiques, prestataires, entreprises de réalisation...)

PARCOURS PROFESSIONNEL

Parcours amont

Métier accessible par l'expérience de chef.fe de projet au sein d'entreprises d'architecture ou de collectivités publiques pouvant nécessiter l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

Parcours aval

Évolution possible vers un rôle d'associé.e dans une entreprise d'architecture ou de création de son entreprise.